



Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel (A.P.O.G.E.R.R.)

Assemblée Générale Le Châtelet sur Retourne 21 mai 2015

L'assistance est composée d'environ 50 personnes. On remarque en particulier la présence de :

- **Bérangère POLETTI**, Députée des Ardennes
- **Yannick KERHARO**, Maire de Bazancourt, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Suippe (C.C.V.S.)
- **Renaud AVERLY**, Directeur des services de la Communauté de communes du Pays Rethélois (C.C.P.R.)
- **Véronique AUDOUY**, Responsable de lignes TER pour le département de la Marne (SNCF)

Le Président avait enregistré les excuses des personnes dont les noms suivent :

- **Marc LAMENIE**, Sénateur des Ardennes
- **Arnaud ROBINET**, Député - Maire de Reims,
- **Yves DETRAIGNE**, Maire de Witry lès Reims, Sénateur de la Marne
- **Benoit HURE**, Président du Conseil Général des Ardennes
- **Georges D'ACHON**, représentant de la FNAUT
- **Patrice MOUSEL**, Maire de Warmeriville, représenté par Jean – Michel LIESCH, Maire - Adjoint
- **Didier CHEVRIER**, Maire du Chatelet sur Retourne

Le Président MARTIN accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participants à cette 17^{ème} Assemblée Générale de l'A.P.O.G.E.R.R.

Après avoir rappelé que le Conseil d'Administration de l'association est composé de membres « historiques » et de membres dont l'élection est plus récente, le Président MARTIN lance un appel à l'assistance pour obtenir le recrutement de nouveaux adhérents dans le sud – ardennais de manière à avoir des relais locaux.

L'A.P.O.G.E.R.R. compte 102 adhérents au 31 décembre 2014 dont 23 % au Chatelet et 21,5 % à Bazancourt. Le Président insiste sur la nécessité d'augmenter le volume des adhésions pour maintenir la représentativité de l'association.

1 - BREF RAPPEL DES ACTIONS AU COURS DE CES DERNIERES ANNEES...

- **Fin 2009/ début 2010, les membres de l'A.P.O.G.E.R.R. avaient reçu un accueil favorable après une demande d'entretien auprès des maires des 20 communes du secteur.**

- **Printemps / été 2010, une enquête par questionnaires a été administrée sur 2781 foyers puis restituée en réunion publique au Chatelet le 22.10.2010.**

- **Début 2011, le CR Champagne – Ardenne indique qu'une étude spécifique sera entreprise (aucune suite n'a été donnée à cet engagement).**

- **Fin 2011 / 2013, l'accent est mis sur la communication autour de l'ouverture d'une halte ferroviaire au Chatelet : banderole, présence aux manifestations locales, pétition en ligne, interviews radio, articles de presse, affichage et distribution de flyers, restitution de la pétition le 13/10/2012 au Chatelet.**

- **Fin 2013, l'A.P.O.G.E.R.R. est informée des résultats de l'étude commandée par le CR CA au cabinet ITER. Pour mémoire, rappelons que cette étude a coûté 20 k€ et qu'elle a été financée grâce à la contribution des collectivités locales. 3 solutions sont avancées dans ses conclusions :**
 - **Rabattement des voyageurs sud – ardennais sur Bazancourt par la route**
 - **Arrêt de tous les TER au Chatelet**
 - **Arrêt de quelques TER au Chatelet**

- **02/07/2013, intervention du Président MARTIN à la Communauté de Communes du Pays Rethélois**

- **08/10/2013, intervention du Président MARTIN à la Communauté de Communes du Junivillois**

- **Fin 2013, une motion de soutien à la commune du Chatelet est proposée à tous les maires du sud du département des Ardennes. Environ 30 motions nous sont retournées signées. L'objet de cette motion consiste à demander le lancement d'une étude de faisabilité, seule à même de donner une estimation fiable et objective des couts de réalisation de la halte. Un courrier avec la copie des motions reçues est adressé au Président du Conseil Régional de Champagne Ardenne. Aucune réponse de l'instance régionale à ce jour...**
- **08/2014, rencontre avec les nouveaux élus de la Communauté de Communes du Pays Rethélois**
- **04/2015, audition de l'A.P.O.G.E.R.R. à l'invitation du CESER**
- **16/05/2015, parution d'un article dans le journal l'Union – L'Ardennais**

2 - ECHANGES AVEC L'ASSISTANCE

Véronique AUDOUY (SNCF – Délégation TER Champagne – Ardenne) indique qu'une baisse du trafic TER est observée, tant au plan national qu'au plan régional ; parmi les causes citées, la crise bien entendu mais aussi les conséquences des travaux sur les infrastructures pour les voyageurs.

Béregère POLETTI (Parlementaire, députée des Ardennes) note que l'absence à cette assemblée de représentants du Conseil régional montre leur manque d'intérêt pour ce projet. Elle relève aussi que les arguments du Président BACHY sont exclusivement d'ordre financier. Madame POLETTI souligne l'intérêt d'écrire aux candidats qui se présenteront aux élections régionales de décembre 2015 afin qu'ils se saisissent du projet et qu'ils en fassent un sujet ardennais. A son avis, plus tôt ce projet sera inscrit dans les objectifs du futur Conseil régional, mieux ce sera.

Jean – Michel MAVEL (Maire – Adjoint – Le Chatelet sur Retourne) estime quant à lui que le projet consistant à faire passer la vitesse limite de 110 km/h à 130 km/h entre Reims et Rethel n'a aucun sens et qu'il serait extrêmement couteux. Il oppose ainsi le coût de l'ouverture d'une halte ferroviaire utile en termes d'aménagement du territoire avec celui de l'aménagement d'une voie autoroutière, inutile pour désenclaver les populations du sud ardennais.

Le Président MARTIN estime que l'investissement lié à l'ouverture d'une halte ferroviaire s'amortit dans la durée (plusieurs décennies).

Madame POLETTI indique qu'il y aura, sur les 169 conseillers qui composeront la future assemblée régionale, 11 ardennais. Elle insiste sur la nécessité d'interpeller les futurs décideurs régionaux et de faire relayer la démarche localement.

Renaud AVERLY (Communauté de communes du Pays Rethélois – C.C.P.R.) estime que, compte tenu de la proximité du scrutin régional (décembre 2015) c'est le bon moment pour interpeller.

Bérengère POLETTI rappelle que l'ouverture de la halte ferroviaire de Poix – Terron a été réalisée grâce à la présence d'un C.F.A. Elle suggère de trouver un projet qui pourrait servir d'argument à la commune du Chatelet pour appuyer la demande.

Renaud AVERLY indique que la population du Pays Rethélois est passée de 28500 à 30500 en 10 ans et que des structures sont en cours d'aménagement qui renforcent l'attractivité de ce territoire. Une motion sera proposée au conseil communautaire pour soutenir la démarche.

Yannick KERHARO (Maire de Bazancourt – Président de la communauté de communes de la vallée de la Suipe C.C.V.S.) estime que, à l'instar de ce qui a été fait pour Bazancourt, il faudrait constituer un groupement d'élus dont la mission serait de porter le projet auprès du conseil régional.

Bérengère POLETTI conseille l'envoi d'un courrier à Philippe RICHERT et Jean – Luc WARSMANN, futurs candidats au scrutin régional. Elle conseille aussi que soit demandée au CESER une note synthétique portant sur l'audition consacrée au projet, ce document serait selon elle de nature à accompagner valablement la démarche.

3 - RAPPORT FINANCIER

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Président MARTIN remercie les collectivités qui soutiennent financièrement l'A.P.O.G.E.R.R.

4 - RENOUVELLEMENT DES MANDATS

Le renouvellement des mandats des administrateurs concerne cette année **Mireille GATINOIS, Michèle PODYMA, Karine REMY, Sylvie RUELLET, Jean – Claude FEGE, Williams MARTIN** et Bernard TAILLIART.

Michèle PODYMA, Karine REMY et Sylvie RUELLET souhaitent mettre un terme à leur participation au conseil d'administration.

Mireille GATINOIS, Jean – Claude FEGE, Williams MARTIN et Bernard TAILLIART sont reconduits pour 3 ans.

Le nouveau conseil d'administration se compose donc des membres suivants :

- **Williams MARTIN - Claude BEGOUX - Mireille GATINOIS**
- **Jean-Claude FEGE - Bernard TAILLIART - Solange BONHOMME**
- **Alain GOUVERNEUR - Patricia MARTIN**

La séance est levée à 22 heures et 45 minutes